



COMMUNE DE FERNELMONT

AVIS DE MESURES PARTICULIERES DE PUBLICITE ENQUETE PUBLIQUE

AVIS PERSONNEL AUX OCCUPANTS DES IMMEUBLES SITUES DANS UN RAYON DE 50 M. A PARTIR DES LIMITES D'UNE OU PLUSIEURS PARCELLES, LES INFORMANT DE L'INTRODUCTION D'UNE DEMANDE DE PERMIS D'URBANISATION COMPORTANT UNE CREATION D'UNE NOUVELLE VOIRIE ET LA MODIFICATION D'UNE VOIRIE EXISTANTE ARTICLE D.IV.41 DU CODE DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL (CoDT) – APPLICATION DU DECRET RELATIF A LA VOIRIE COMMUNALE DU 06 FEVRIER 2014

Référence Commune : P.URBANISATION/01-24 – THOMAS & PIRON HOME sa

Le Collège communal de Fernelmont informe la population qu'une enquête publique est ouverte dans le cadre de la demande de **permis d'urbanisation** introduite par la société **THOMAS & PIRON HOME sa**, ayant son siège social à 6852 OUR PALISEUL, La besace, n° 14 ; relative à la création de seize lots destinés à la construction d'habitations unifamiliales – un lot destiné à la construction d'une cabine électrique - Demande impliquant la création d'une nouvelle voirie et l'élargissement du domaine public de la rue Saint-Georges.

Situation du bien : à 5380 HEMPTINNE, rue de la Soile, rue Saint-Georges et rue de Seron, sur les parcelles cadastrées DIV 10 Sion B n° 327 R et 328 W.

Cette demande est soumise à enquête publique d'une durée de **30 jours** conformément à l'article D.IV.41 et du CoDT et en application du Décret relatif à la voirie communale du 06 février 2014 – Titre 3, section 5 - car elle implique :

- La création d'une nouvelle voirie permettant l'accès aux lots à urbaniser ;
- L'élargissement ponctuel du domaine public de la rue Saint-Georges, à hauteur des poteaux électriques existants afin de garantir leur implantation sur le domaine public.

Le dossier peut être consulté à l'Administration Communale du **08 avril au 08 mai 2024**.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à
29 mars 2024	08 avril 2024	ADMINISTRATION COMMUNALE DE FERNELMONT Rue Goffin n° 2 5380 NOVILLE-LES-BOIS Le 08 mai 2024 à 11.00 h	ADMINISTRATION COMMUNALE DE FERNELMONT Rue Goffin n° 2 5380 NOVILLE-LES-BOIS

Ce dossier peut être consulté à la Maison Communale (Service Urbanisme), division de NOVILLE-LES-BOIS, rue Goffin n° 2, chaque jour ouvrable, de 09h à 12h **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS** ainsi que les mardis jusque 20 h pour autant qu'un **RENDEZ-VOUS** soit pris 24 h à l'avance, auprès de :

- Madame MANSSENS Céline au 081/83.02.55 – E-mail : celine.manssens@fernelmont.be,
- Madame DELHALLE Valérie au 081/83.02.83 – E-mail : valerie.delhalle@fernelmont.be.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration Communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

A Fernelmont, le 25 mars 2024

La Directrice Générale,

C. DEMAERSCHALK



PAR LE COLLEGE

La Bourgmestre,

C. PLOMTEUX